

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN & ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE



N° d'ordre : 20220627-01DCC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 juin 2022

L'An deux mille vingt-deux, le lundi vingt-sept juin à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de CHANOZ-CHATENAY sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES				COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES			
		Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)			Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	M. GENTIL	x			Mézériat	G. DUPUIT	x		
	M. GADIOLET (suppléant)					N. ROBIN		x	
Biziat	G. AGATY	x			Perrex	L. VOLATIER	x		
	C. LEMONON (suppléante)					J.-J. VIGHETTI	x		
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT	x			Pont-de-Veyle	J.-M. MONTANGERAND (suppléant)			
	K. LACROIX (suppléante)					A. ALEXANDRINE		x	
Chaveyriat	G. ROPY	x			Saint André d'Huiriat	L. MICHEL	x		
	G. RONGEAT (suppléante)					V. CONNAULT	x		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	x			Saint Cyr-sur-Menthon	MC. BODILLARD (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)					J.-L. CAMILLERI	x		
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	x			Saint Genis-sur-Menthon	M.-A BOST	x		
	C. TURCHET		x			B. PELLETIER	x		
Cruzilles-les-Mépillat	M. DANNACHER	x			Saint Jean-sur-Veyle	C. GREFFET	x		
	D. BOYER	x				M. BROCHAND (suppléant)			
Grièges	J. POLONIA (suppléant)				Saint Julien-sur-Veyle	A. RENOUD-LYAT	x		
	A. GREMY	x				R. BROYER (suppléant)			
	T. CHARVET		x		L. MAUGE (suppléant)				
Laiz	A. SANDRIN	x			Vonnas	A. GIVORD	x		
	S. SCHAUVING	x				J.-F. CARJOT		x	
	S. MARECHAL GOYON	x				E. DESMARIS	x		
						F. DUBOIS		x	
						J.-L. GIVORD		x	

Envoi de la convocation : 21/06/2022

Affichage de la convocation : 21/06/2022

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 28

Mme Caroline TURCHET a transmis pouvoir à M. Jean-Philippe LHÔTELAIS.

Mme Nathalie ROBIN a transmis pouvoir à Guy DUPUIT.

M. Jean-François CARJOT a transmis pouvoir à M. Alain GIVORD.

A l'unanimité, Monsieur AGATY est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Compte-rendu de la délégation d'attribution au Président et au Bureau depuis le 25 Avril 2022

1) Suite aux délibérations n°20200615-02DCC du 15 juin 2020 et n°20210927-28DCC du 27 septembre 2021, le Conseil communautaire a délégué certaines de ses compétences au Président. Ce dernier est tenu de rendre compte des attributions exercées par délégation du Conseil communautaire. Chaque réunion du Conseil communautaire.

Accusé de réception en préfecture
921270079556 20220627-01DCC DE
Date de télétransmission : 30/06/2022
Date de réception préfecture : 30/06/2022

1) Exécution et règlement des marchés et des accords-cadres quel que soit le montant et tout type de procédure et les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget

PASSATION DES MARCHES			
TITULAIRES	OBJET	MONTANT HT	DATE DE SIGNATURE DU MARCHÉ
TFTN	Travaux sur site les Buchets pour Veyle Nord	19 902,00	05/05/2022

EXECUTION DES MARCHES

TITULAIRES	OBJET	MONTANT HT	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT
ESPACES ET MUTATIONS	Avenant n°2 PLUi : modification des délais des phases de remise des documents	SANS OBJET	13/06/2022

2) Attribution de l'aide BAFA

Bénéficiaire	Date d'attribution	Montant €
MME VILLEVAUD Clara	23/06/2022	60.00
MR OKCU Hamide	23/06/2022	102.31

3) Location des locaux pour les centres de loisirs

Parties à la convention	Objet de la convention	Date ou durée d'utilisation	Date de signature
Mairie SAINT JEAN SUR VEYLE	<p>La commune de Saint-Jean-sur-Veyle s'engage à mettre à disposition de la Communauté de communes de la Veyle pour les vacances d'Été 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les locaux de l'école maternelle de la Veyle et de l'école élémentaire Théodore Mercier, ainsi que leurs aménagements extérieurs (cours, préaux...) - La cantine scolaire et ses équipements ... 	Du jeudi 07 juillet 2022 (17h30) au samedi 27 août 2022 (inclus)	24/05/2022
Mairie GRIEGES	<p>La commune de Grièges s'engage à mettre à disposition de la Communauté de communes de la Veyle pour l'organisation de l'Accueil de Loisirs intercommunal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les locaux du local jeunes ainsi que ses ameublements et ses aménagements extérieurs - Le vestiaire principal du stade municipal (face au terrain principal), et ses douches - Les terrains sportifs municipaux (stade municipal, airespace, et boulodrome) 	Du vendredi 29 juillet au lundi 08 août 2022 (inclus)	23/05/2022

4) Convention d'objectifs et de financement avec les partenaires financiers de la Communauté de Communes

Partie à la convention	Structures concernées	Date de signature de la convention
Caisse d'allocations familiales de l'Ain	Relais Petite Enfance Vonnas – Les Bidibulles	19/05/2022
	Relais Petite Enfance Grièges – Les Kokinous	

5) Virement de crédit

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<u>Section de fonctionnement : dépenses</u>		
673- titres annulés sur exercice antérieur		20 000.00 €
022-dépenses imprévues	20 000.00€	
TOTAL GENERAL	20 000.00€	20 000.00€

2) Suite à la délibération n°20200615-01DCC du 15 juin 2020, le Conseil communautaire a délégué certaines de ses compétences au Bureau communautaire. Ce dernier est tenu de rendre compte des attributions exercées par délégation du Conseil communautaire à chaque réunion du Conseil communautaire.

Bureau du 28 avril 2022 :

Demande de subventions à l'ANAH et à la Banque des Territoires pour le financement de l'étude préopérationnelle d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain – 2021/2022

Bureau du 9 juin 2022 :

- Demande de subventions à l'Agence de l'eau et au Département de l'Ain pour la réalisation des schémas directeurs d'assainissement de St-Genis-sur-Menthon et de St-André-d'Huriat
- Demande de subvention au Département de l'Ain pour la suppression des eaux claires parasites de Perrex
- Demande de subvention pour la mise en séparatif de la rue du capitaine Montréal sur la commune de Vonnas.

Certifié exact et pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe GREFFET.



Certifié exécutoire

Affiché le : 30-06-22

Transmis en Préfecture le : 30-06-22

Voies et délais de recours : En application de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la juridiction administrative est compétente pour l'annulation de la décision attaquée. Date de réception préfecture : 30/06/2022

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20220627-20220627-01DCC-DE
Date de réception en préfecture : 30/06/2022